

Saint-Brieuc, Mardi 20 octobre

HOMMAGE A SAMUEL PATY

Un homme est mort. Un professeur a été assassiné, Il se nommait SAMUEL PATY. Et la République tout entière est blessée.

Nous sommes bouleversés par l'assassinat effroyable dont cet enseignant a été victime, acte de barbarie intolérable perpétré par un jeune Islamiste radical.

Nos premières pensées vont à sa famille, ses proches, ses élèves, ses collègues, dont nous comprenons et partageons l'émotion profonde, comme nous partageons l'émotion de tous les enseignants qui œuvrent chaque jour à l'éducation de la jeunesse de notre pays, et à l'éveil de leurs consciences. Ce meurtre terroriste a visé l'Ecole de la REPUBLIQUE et affecte au plus profond d'eux-mêmes l'ensemble des citoyens.

Ce professeur faisait son métier, avec tact et talent, respectait les élèves qui lui étaient confiés, en transmettant dans l'exercice de ses fonctions les valeurs cardinales de la REPUBLIQUE, comme le font l'ensemble de ses collègues.

Il veillait à apporter à ses élèves le sens de l'esprit critique et la compréhension de ce qu'est la liberté d'expression. En un mot il formait des citoyens, libres, conscients de leurs rôles et capables de se forger une opinion et un parcours.

Cet enseignement civique est fondamental, et c'est pourquoi au-delà de l'Hommage que nous devons rendre aujourd'hui à cette victime de l'obscurantisme, nous apportons un soutien solidaire et déterminé à l'ensemble de la communauté enseignante.

Plus que jamais, l'Education est un rempart contre l'obscurantisme.

Parce que c'est notre société tout entière qui a été attaquée, nous devons nous mobiliser pour réaffirmer notre attachement à l'Ecole et à la REPUBLIQUE.

Et parce que je représente ici un mouvement d'éducation populaire, j'appelle aussi au soutien de ceux qui, avec l'école, près de l'école, ou en dehors de l'école, au plus proche des enfants et des adultes, contribuent chaque jour à la formation citoyenne, tout au long de la vie. Les parents, les familles des enfants demandent aussi à être éduqués aux valeurs de la République, en complément de l'école et au quotidien.

Attention à ne pas tomber dans les pièges tendus par ceux qui prônent l'obscurantisme et la violence, et qui mettent en danger la démocratie.

Cette démocratie qui en France a mis plus de deux siècles à se construire, pour défendre la liberté d'expression, dans la Laïcité, la Fraternité et la Solidarité.

C'est sans peur que le combat pour une éducation partagée émancipatrice doit se poursuivre, dans tous les lieux où elle peut s'exprimer : à l'école, dans les associations, les animations de quartier, les lieux de culture.

Cet obscurantisme prend racine dans des territoires que la République a abandonnés. L'attention doit être portée sur ces espaces vides où les ennemis de la démocratie peuvent développer leur haine.

C'est le principe d'égalité qui ici est appelé et qui doit s'appliquer partout sur le territoire.

Je voudrais évoquer maintenant le principe de laïcité, inscrit dans la loi de 1905

Ses deux premiers articles sont fondamentaux :

L'un repose sur l'affirmation et la garantie de la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, dans le respect de l'ordre public, le second sur la stricte neutralité de l'Etat et des services publics ;

Cette loi, fonde la liberté de choix de chaque individu, et l'acceptation fraternelle des différences ; C'est pourquoi il faut se garder des amalgames, et de mêler l'extrémisme qui refuse la république avec la pratique d'une religion. Disons à nos concitoyens musulmans qu'ils ont le droit, comme les autres, dans le respect de règles républicaines, de pratiquer leur religion.

Je souhaiterais aussi rappeler que l'assassin de Samuel Paty était un jeune migrant et que, là aussi, il faut se garder les amalgames.

Celui-là est un criminel, sans doute poussé par des partisans du mépris et de la violence.

Mais n'oublions pas que dans nos rues, il y a des migrants qui attendent que la République leur ouvre la porte, et qui pourront demain devenir des citoyens respectueux.

La République, ce n'est pas l'acceptation d'un homme qui serait déterminé par sa naissance, sa religion, ou son absence de religion, c'est la garantie apportée au citoyen de sa liberté pour pouvoir s'autodéterminer.

Je voudrais, pour finir, et rendre hommage à mes professeurs qui me l'ont enseigné, citer Beaumarchais : « sans liberté de blâmer, il n'est point d'Eloge flatteur ».

Merci

Merci à la ville de Saint-Brieuc

EN HOMMAGE A SAMUEL PATY, Minute de silence

YVES LE SIDANER,

Président de la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor